

MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Paris, le 7 juillet 1994

DIRECTION DES AFFAIRES
AFRICAINES ET MALGACHES

1869

- N O T E -

A/S : RWANDA.

SITUATION SUR LE TERRAIN

- Le dispositif de l'opération Turquoise est complètement déployé : 2 500 hommes avec 3 pôles d'activité au Rwanda (Kibuye, Cyangugu, Gikongoro). L'EMMIR est en activité et va être rapidement saturé.

- Les unités du FPR ont arrêté leur mouvement à quelques kilomètres de nos forces.

Des contacts entre le chef d'état major des FAR et le Général KAGAME, par l'intermédiaire du Général DALLAIRE, sont en cours. Ils pourraient déboucher sur une trêve, puis un cessez-le-feu, sur la base de l'accord conclu à Tunis.

- La situation humanitaire est catastrophique pour les populations déplacées qui dépassent les 600 000 dans la zone de sécurité.

EVOLUTION POLITIQUE

- Le Général KAGAME a annoncé que le FPR allait former un gouvernement d'union nationale dirigé par un Hutu. Nous faisons passer le message, par notre émissaire, que ce gouvernement doit s'appuyer sur une large base, incluant des éléments du MRND (parti du Président HABYARIMANA).

M. TWAGIRAMUNGU, Premier Ministre désigné dans les accords d'Arusha, partage notre approche. Il a été contacté, hier soir, par le FPR. Il s'est déclaré disponible pour former le gouvernement à deux conditions : conclusion d'un cessez-le-feu avant sa constitution et large représentativité.

- Le problème se pose de nos relations avec les autorités politiques à Gisenyi : ces dernières sont en fait discréditées et les contacts déjà établis, par l'intermédiaire du Général DALLAIRE, entre le chef d'état major des Armées et le FPR montrent que le véritable interlocuteur du côté gouvernemental est militaire.

.../...

Dans ces conditions, il n'apparaît pas souhaitable d'entretenir des contacts avec les personnalités de Gisenyi, étant entendu qu'en tant que de besoin, des rencontres avec les autorités locales auront lieu pour faciliter le déroulement de l'opération Turquoise. Pour éviter que cette attitude n'ait des conséquences négatives sur la sécurité de nos forces, aucune déclaration publique faisant état de notre attitude ne sera faite à ce stade.

- Les relations avec le FPR sont établies à travers le Général DALLAIRE, par la communication directe installée par le Ministère de la Défense entre le Général LAFOURCADE et le Général KAGAME ainsi que par l'intermédiaire de l'émissaire désigné, M. Jacques WARIN. Ce dernier part ce soir pour Kampala après avoir demandé à rencontrer le Général KAGAME.

ZONE HUMANITAIRE SURE

- Conseil de Sécurité

Les membres du Conseil de Sécurité ont officiellement autorisé, le 6 juillet, le Président à accuser réception de la lettre de M. BOUTROS GHALI, l'informant de la création d'une zone sûre (seule la Chine a fait une déclaration rappelant son abstention sur la résolution 929).

- Modalités de mise en oeuvre de la zone

Elles ont été discutées entre le Général GERMANOS et le Général DALLAIRE, globalement mandaté par le Général KAGAME, à Goma le 6 juillet. D'une façon générale, notre approche a été acceptée.

A l'ONU, les préoccupations exprimées portent sur la nécessité de désarmer les milices et les FAR, ce que nous estimons impossible et peu souhaitable, étant entendu qu'un appel à la remise des armes a été lancé. D'autre part, la demande est exprimée que nos forces interviennent directement pour l'arrestation et la détention des auteurs des massacres : il s'agit là d'une action qui, en dehors des flagrant délits, ne relève pas du mandat qui nous a été donné, mais nous nous montrons disposés à faciliter la tâche de ceux qui en seront chargés et qui dans notre esprit doivent être des policiers relevant de la MINUAR.

- L'Argentine a offert de participer à l'opération Turquoise avec un élément médical. Cette proposition est significative de l'évolution des réactions à l'égard de notre initiative, notamment après les déclarations du Général KAGAME montrant qu'il n'entendait pas s'y opposer.

MINUAR

L'arrivée imminente du renfort ghanéen se confirme (réouverture spéciale de l'aéroport de Kigali). Le Général DALLAIRE souhaite les déployer dans le Nord-Ouest (zone FAR) afin de dissuader les parties d'y reprendre les combats, ainsi que, pour quelques uns dans notre zone.

DROITS DE L'HOMME

Le Centre des Droits de l'Homme s'est montré intéressé par l'invitation adressée à M. DEGNI SEGUI à venir dans notre zone. 6 enquêteurs devraient être rapidement recrutés et travailler, tant pour la Commission d'Enquête, que pour le Rapporteur Spécial. Nous nous sommes déclarés disposés à leur donner les informations en notre possession et à assurer leur sécurité.

SITUATION HUMANITAIRE

La mobilisation de la communauté internationale est encore totalement insuffisante. Du côté des ONG, seules le CICR, CARITAS-SECOURS CATHOLIQUE et CATHOLIC RELIEF sont actives.

Les agences des Nations Unies commencent à bouger : le HCR est disposé à travailler au Rwanda si le Département de l'Action Humanitaire lui en donne l'autorisation. Le PAM devrait également bientôt intervenir.

Sur le plan des Etats, la Grande Bretagne envoie une mission pour évaluer les besoins./.